

Dessine-moi un centre-ville!

LA CHAUX-DE-FONDS Le Conseil communal va mettre en consultation plusieurs projets de réaménagement. Les espaces autour des places du Marché et Le Corbusier et certaines rues sont concernés. Rien ne sera irréversible

Par Daniel Droz

La Chaux-de-Fonds, le Conseil communal a tiré les enseignements du tonitruant refus de la zone de rencontre. Il «a intégré que la population est réfractaire au changement en matière de circulation», dit le conseiller communal Laurent Kurth, responsable de l'Urbanisme. L'exécutif n'en a pas moins poursuivi la réflexion sur l'aménagement du centre-ville. Celle-ci a débouché sur des résultats. Mais pas question de présenter un projet fini. Il y aura consultation de tous les milieux concernés. La semaine prochaine, par exemple, les commerçants seront écoutés.

Pour Laurent Kurth, «on ouvre la discussion et on prend en compte les avis. C'est une bonne manière de travailler. Deuxièmement, à part un peu de peinture, rien n'est irréversible. On peut mettre en œuvre rapidement et corriger». Question mise en œuvre, plusieurs projets pourraient voir le jour dans les mois à venir. Outre des aménagements à la rue du Collège-Industriel et à celle de la

Balance (lire ci-dessous), la mise en réseau de la place Le Corbusier (Espacité) avec celles de la vieille ville fait figure de priorité.

Que les automobilistes se rassurent, «la place du Marché, tant qu'il n'y a pas d'alternative, reste accessible au stationnement. Celui-ci se fera perpendiculairement à la circulation et plus en épi. Au total, six places seront perdues sur 76. On rendra aussi le trottoir au commerce», explique Laurent Kurth. Un seul tronçon ne sera plus accessible aux véhicules, celui de la rue du Marché depuis Espacité jusqu'au magasin Kaufmann. Les places devant la poste restent.

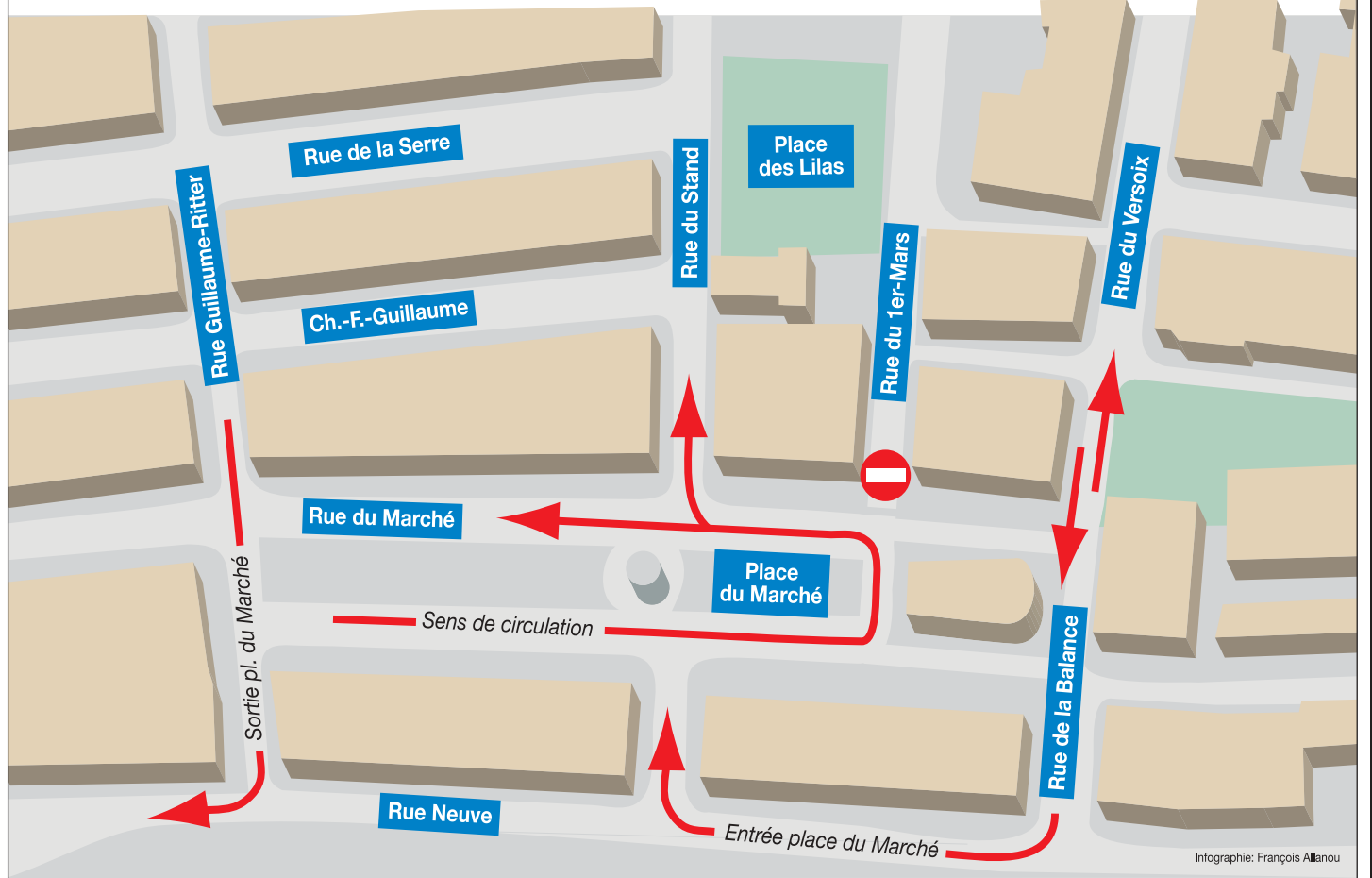
«Un aménagement bon marché: on plante six arbres, on installe quelques signaux et on utilise de la peinture»

Par ailleurs, la commune envisage «un cheminement couvert entre Espacité et la place du Marché derrière Pod 2000 et l'ancien bâtiment de «L'Impartial». Sachant aussi que, dans ce cas, il est prévu d'installer des commerces», souligne le conseiller communal. Il s'agira aussi de reverdir ces lieux, «à compléter avec des arbres en pot, ce qui est une bonne idée».

Parallèlement, l'idée générale est aussi – avec le changement de sens de circulation à la Balance – que, «le week-end, un lien complet soit fait avec la Carmagnole une fois par mois. Nous sommes en discussion avec les commerçants». Le centre serait ainsi animé.

CENTRE VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Nouveau plan de circulation à la place du Marché



Un calendrier a été fixé. «La consultation pour la rue de la Balance et Espacité - place du Marché va démarrer. Les projets pourraient être réalisés au printemps. Si ça réagit bien», indique Laurent Kurth. Et d'ajouter: «Et si ça réagit très bien, 2007-2008 pour le projet concernant les bus sur le Pod et l'aménagement de la place de la Gare».

La question épineuse du coût, en ces temps de disette financière, n'effraie pas le Con-

seil communal. «C'est un aménagement bon marché. On plante six arbres, on installe quelques signaux et on utilise de la peinture.» Les dépenses «seront faites dans le cadre budgétaire. L'aménagement, au total, c'est 400.000 francs par année». Il faut comprendre que cette somme englobe tous les aménagements faits en ville et pas seulement les projets présentés. Le Conseil général sera informé. La réflexion ne se limite pas

au centre-ville. Zone bleue, installations de parking de délestage pour les pendulaires ou encore pistes et bandes cyclables sont au menu. Dans ce dernier cas, le Conseil communal a adopté «un plan qui relie les collèges entre eux. Il sera réalisé sur cinq ans avec un coût total de 300.000 francs. Dont à déduire les places de parc qu'on ne repeindra pas», indique Laurent Kurth. Reste maintenant à convaincre. /DAD

Les bus en sens inverse

Faire circuler les bus en sens inverse de la circulation sur le Pod: l'idée peut paraître absurde. Il faut faire circuler les bus dans ce sens en raison de leur architecture. Les voyageurs descendent toujours à la droite du véhicule.

Premier avantage pour Laurent Kurth: «La plateforme de correspondance n'est plus à la gare». L'économie annuelle est de 45.000 kilomètres. Ça entraîne aussi une réduction des temps de parcours et la possibilité d'avoir un bus toutes les deux à trois minutes. «Ça permet aussi de redessiner le réseau», ajoute le conseiller communal.

Autre conséquence, le trottoir central devient un quai. «Le trottoir central du Pod est le seul endroit où on a une vue sur les deux côtés de l'avenue. Ça pourrait aussi être une manière d'animer ce trottoir», juge Laurent Kurth. Et d'ajouter: «Quand on se déplace, on est sur le trottoir central. Quand on flâne, on est sur les trottoirs nord et sud...»

Il faudra évacuer la neige. Non? «Nous évacuons la neige en andain sur les trottoirs extérieurs.» /dad

VOTRE @VIS

Les projets du Conseil communal vous séduisent-ils?

Votez jusqu'à aujourd'hui 15 h sur Internet: www.limpartial.ch

limpartial.ch

La Balance «à rebours»



De la rue de la Balance, les véhicules pourront rejoindre l'Hôtel-de-Ville et Fritz-Courvoisier. PHOTO GALLEY

Parmi les projets qui seront mis en consultation, il y a le changement de la rue de la Balance. Quel est l'objectif visé? «L'idée est partie de deux nécessités: limiter le trafic sur la rue Neuve et autour de la Grande Fontaine pour rendre ces espaces aux clients des commerces; désengorger le carrefour pour les bus qui viennent de la Charrière», répond Laurent Kurth.

Une priorité a été fixée: privilégier le trafic sortant – qui prendra directement la rue de l'Hôtel-de-Ville ou Fritz-Courvoisier – au trafic entrant. Celui-ci, en prove-

nance de la rue de l'Hôtel-de-Ville, devra faire une boucle plus longue pour venir du côté de la place du Marché. «Le centre doit être accessible mais il doit être plus difficile d'y circuler.» Le Conseil communal préfère la politique des petits pas aux grands projets qui, «s'ils sont rejetés, arrêtent tout le processus».

Une précision s'impose: les bus prendront toujours la rue de la Balance dans son sens actuel. Un feu réglera le trafic au carrefour avec la rue Neuve et, pour les TRN, au coin de la place de l'Hôtel-de-Ville. /dad

Test à la rue du Collège-Industriel

Dans le cadre de l'année Art nouveau 2005-2006, une exposition d'affiches sera installée en plein air sur la rue du Collège-Industriel, entre les rues de la Serre et Numa-Droz. Organisée par la Bibliothèque de la ville en collaboration avec la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, cette manifestation s'intitulera «L'Affiche suisse dans l'Art nouveau». Elle se déroulera du mois d'avril au mois de juillet.

A cette occasion, aucune voiture ne pourra circuler sur ce tronçon. Bien évidemment, les rues perpendiculaires (Serre, Parc, Jardinière et Paix) resteront ouvertes au trafic. L'événement sera mis à profit pour effectuer un test. S'il s'avère que la population goûte à cette zone piétonne, la rue du Collège-Industriel sera ensuite interdite à la circulation. Des aménagements pourraient prendre place pour la rendre conviviale.

Un essai qui va dans le sens voulu par les autorités, pour lesquelles rien n'est irréversible. Alors, comme dit le dictionnaire anglais, «wait and see» (attendre et voir). /dad



Du mois d'avril au mois de juillet, la rue du Collège-Industriel sera fermée au trafic. PHOTO GALLEY

PUBLICITÉ

DÉVELOPPEMENT NORD SA
Bureau Fiduicair - Le Locle

Gestion des salaires
Décomptes de charges sociales

www.dnsa.ch 032 930 50 30